

Abattoirs et salaisons.—Le développement de cette industrie a été marqué par la concentration d'une grande partie de la production dans un nombre relativement faible de gros établissements, ce qui a facilité l'utilisation des sous-produits et permis une exploitation plus efficace. Le nombre d'établissements a fortement augmenté depuis 1930, alors qu'on n'en comptait que 76. En 1931, il y en avait déjà 147 par suite de l'addition de boucheries en gros exploitant leurs propres abattoirs. L'addition de ces petites unités n'a pas modifié sensiblement la valeur de production de l'industrie, laquelle passe de \$3,799,552 en 1870 à \$7,132,831 en 1890 et \$22,217,984 en 1900. Au cours des dix années suivantes, cette valeur fait plus que doubler; elle atteint \$48,527,076 en 1910 et \$240,544,618 en 1920. En 1943, la production est évaluée à \$437,228,577 (le plus haut sommet atteint) comparativement à \$228,500,487 en 1940. Les principales statistiques concernant cette industrie en 1942 paraissent au chapitre XIV, tableau 9, pp. 410-411. Les abattages déclarés par les divers établissements en 1943 sont les suivants: bêtes à cornes, 1,111,861; veaux, 616,959; moutons et agneaux, 878,816; porcs, 7,260,174.

Les maisons qui apprêtent les viandes pour l'exportation sont sujettes à la loi des viandes et conserves alimentaires. Elles comprennent à peu près toutes les principales salaisons mais non les boucheries en gros locales ci-dessus mentionnées, ajoutées à l'industrie des abattoirs et salaisons, ni les abattages des boucheries de détail non plus que les abattages que les fermiers font pour leur propre compte et pour la vente locale.

11.—Bétail abattu dans les abattoirs canadiens inspectés, par mois, 1942 et 1943

Mois	1942				1943			
	Bêtes à cornes	Veaux	Moutons	Porcs	Bêtes à cornes	Veaux	Moutons	Porcs
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Janvier.....	92, 885	32, 085	51, 018	587, 509	52, 993	19, 386	44, 624	515, 309
Février.....	71, 803	31, 398	39, 041	493, 908	69, 452	25, 529	44, 157	510, 690
Mars.....	75, 825	65, 495	41, 131	550, 310	76, 993	55, 760	49, 864	554, 461
Avril.....	65, 748	86, 422	37, 141	545, 195	82, 330	75, 061	42, 928	570, 068
Mai.....	68, 619	85, 244	20, 017	534, 102	82, 725	81, 217	29, 068	585, 033
Juin.....	72, 674	77, 385	33, 981	462, 904	77, 685	66, 752	34, 718	537, 282
Juillet.....	79, 457	64, 284	56, 996	411, 745	78, 568	53, 883	54, 996	480, 498
Août.....	71, 505	50, 322	68, 478	352, 286	90, 732	51, 024	78, 939	436, 340
Septembre.....	54, 266	51, 293	112, 601	404, 977	101, 853	46, 871	86, 158	475, 900
Octobre.....	106, 036	51, 490	171, 780	532, 504	97, 723	43, 947	158, 463	644, 658
Novembre.....	118, 867	42, 340	135, 251	640, 174	113, 036	43, 559	170, 397	890, 912
Décembre.....	92, 730	28, 914	57, 933	681, 236	96, 964	31, 098	95, 005	967, 374
Totaux.....	970, 415	666, 672	825, 368	6, 196, 850	1, 021, 034	594, 087	889, 317	7, 168, 525

Consommation de viande.—Les estimations de la consommation de viande, par bouche, du tableau 12 représentent la consommation civile seulement. Afin d'en arriver à une comparaison convenable de la consommation de viande durant la guerre avec celle des années d'avant-guerre, les statistiques sur l'approvisionnement ont été revisées de façon à éliminer les quantités de viande employées à des fins autres que civiles. Ces déductions comprennent les achats du Ministère des Munitions et Approvisionnements pour l'armée, la marine et l'aviation, les approvisionnements pour les bateaux, les colis de la Croix-Rouge et autres usages semblables.

Les statistiques concernant la population canadienne, utilisées pour le calcul de la consommation estimative par bouche, ont été ajustées pour les membres des forces armées en service à l'étranger ou casernés au pays. Un autre changement concernant les statistiques antérieures est la séparation de la viande en conserve et des issues de la viande fraîche dans les estimations. Les estimations du tableau 12 reposent sur le poids de la carcasse sauf dans le cas des viandes en conserve où elles sont établies d'après le poids du produit.